

mil huit cent cinquante, et de notre règne la quatorzième.

Par ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

Province du } ELGIN ET KINCARDINE.  
Canada.

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite province, en notre cité de *Toronto*, qui devait commencer et être tenue le sixième jour du mois de février courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le vingt-huitième jour du mois de décembre dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au sixième jour du mois de février courant, auquel temps vous étiez tenus, et il vous était enjoint d'être présents en notre cité de *Toronto*. Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Parlement Provincial, en notre cité de *Toronto*, mercredi, le douzième jour du mois de mars prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur en chef de nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard* et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A notre hôtel du Gouvernement, en notre cité de *Toronto*, dans notre dite province, ce premier jour de février, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-et-un, et de notre règne la quatorzième.

Par ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

Province du } ELGIN ET KINCARDINE.  
Canada.

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de notre dite province, en notre cité de *Toronto*, qui devait commencer et être tenue le douzième jour du mois de mars courant, et à chacun de vous,—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le premier jour du mois de février dernier, nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au douzième jour du mois de mars courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en notre cité de *Toronto*. Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de nos bien-aimés sujets, nous avons cru convenable, par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant, et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec nous, en notre Parlement Provincial, en notre cité de *Toronto*, jeudi, le dix-septième jour du mois d'avril prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

Parlement prorogé au 17 avril 1851.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, Chevalier du très-ancien et très-noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et Gouverneur en chef de nos provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc. A notre hôtel du Gouvernement, en notre cité de *Toronto*, dans notre dite province, ce huitième jour de mars, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-et-un, et de notre règne la quatorzième.

Par ordre,

FÉLIX FORTIER,

G. C. C.

Province du } ELGIN ET KINCARDINE.  
Canada.

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la province du *Canada*, et à nos chevaliers, ci-

Parlement prorogé au 12 mars 1851.